



# LE SAMMERONNAIS



Photos : Romuald



Sammeron lance officiellement sa Micro-Folie et vous êtes tous invités à son inauguration (date à déterminer) à la salle des fêtes Henri Schuller.

Ce dispositif culturel, soutenu par le Ministère de la Culture et La Villette, offre un Musée Numérique avec plus de 3 200 œuvres accessibles via un grand écran et des tablettes, un espace de réalité virtuelle, et un FabLab équipé de machines pour la création numérique.

Des événements ponctuels comme des expositions, spectacles et ateliers viendront compléter l'offre afin de favoriser échanges et rencontres.

Mobile, la Micro-Folie ira également, dans un avenir proche, à la rencontre des publics et se déplacera dans les écoles et associations.

## Découverte des espaces naturels du nord de la Seine-et-Marne



Le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) propose des sorties nature dans le nord du département : Vi-

gnely, Annet-sur-Marne, le Grand Voyeux, la forêt de Montgé, l'ENS des Olivettes.

À la découverte des artistes (Land art, peintures végétales), cours de botaniques, observation des animaux...

Calendrier consultable sur le site [cpie-bouclesdelamarne.fr](http://cpie-bouclesdelamarne.fr) et sur panneau pocket Sammeron

## Les Écuries du Rubis Initiation à l'équitation



Toute l'année, tous les jours.

Pour réserver votre initiation à l'équitation, contactez directement «Les Ecuries du Rubis»

19 Rue de Signets à Sammeron

06 59 01 63 49

<http://www.ecurie-du-rubis.com/>

## SOMMAIRE

Le mot du maire .....	p.3	Sammeron festif .....	p.13
Compte rendu du conseil municipal .....	p.3	Centre de loisirs .....	p.14
Info mairie .....	p.4	SVL.....	p.15
Comment ça marche :		Agenda .....	p.15
Haies bocagères et agroforesterie.....	p. 7	État civil .....	p.15
Histoire locale : Les routes 2 <sup>ème</sup> partie.....	p. 9	Hommages.....	p.16
Micro-Folie Sammeron.....	p 11		

Responsable de la publication : Didier VUILLAUME

Rédaction : Commission information

Composition et impression : Mairie de Sammeron

# LE MOT DU MAIRE

L'été qui vient de s'achever fut morose tant sur le plan politique que climatique. Élections à répétition non prévues, absence de gouvernement, ligne politique des différents partis peu claire et peu rassurante pour nous les citoyens ; temps pourri. Heureusement, nous avons eu la parenthèse joyeuse, voire enchantée, des JO et des Paralympiques où notre nation a retrouvé des couleurs et un certain brio à l'international. Pour en finir avec cet été, nous avons été particulièrement attristés par le décès de deux personnalités importantes de notre commune : Danielle Kupczak, ancien maire de Sammeron, et Bernard Nesson, maire-adjoint. Deux belles personnes qui ont consacré beaucoup de leur temps pour le bien-être des Sammeronnais. Des décès d'autres personnes moins connues nous ont également affectés, Daniel Rigot, connu pour sa gentillesse, toujours prêt à rendre service, fournisseur de bois de chauffage pour beaucoup de Sammeronnais. René Kawala, personnage haut en couleur, perché sur sa mobylette, mégot au bec, sac de grains entre ses jambes ; il était certainement un des derniers représentants du monde d'antan, un dernier des Mohicans.

L'automne va, je l'espère, nous faire oublier cet été et redonner de l'optimisme aux Sammeronnais. L'équipe municipale et les associations s'y emploient. De nombreux projets et manifestations sont prévus d'ici la fin de l'année. Nous allons également pouvoir lancer les travaux de rénovation des anciens garages puisque nous avons obtenu les subventions (40 000 € du Département et 60 000 € de l'État). Le déploiement de notre Micro-Folie est également en cours.

Un dernier mot pour ne pas oublier la rentrée scolaire : elle s'est bien passée avec 275 enfants du RPI qui ont repris le chemin de nos trois écoles dont 95 petits Sammeronnais. Les cantines et le périscolaire font le plein. Le personnel enseignant est au complet et une réunion d'information publique auprès des parents a été organisée début septembre. Tout est en ordre pour que l'année se passe bien et que nos jeunes concitoyens soient contents d'aller à l'école et apprennent également à vivre en collectivité dans le respect des uns et des autres, chose nécessaire et vitale pour le lien social et la bonne santé de notre République.

Didier VUILLAUME

## CONSEIL MUNICIPAL

### Réunion du 20 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 20 juin, le conseil municipal de la Commune de Sammeron dûment convoqué en date du 10 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Didier Vuillaume, maire.

Présents: Didier Vuillaume. Martine Jupy. Jean-Jacques Huguenot. Martine Drillon. Christian Dupont. Catherine Favier. Valérie François. Nora Si Bachir. Benoît Mercier. Marina Michel. Edward Guillaume. Laurent Pichot.

Absent ayant donné pouvoir : Yann Petit ayant donné pouvoir à Valérie François.

Absents excusés : Nicolas Haas. Mélina Borges.

Secrétaire : Jean-Jacques Huguenot

### 1) Organisation des élections législatives

Compte tenu du premier tour de ces élections qui aura lieu le dimanche 30 juin, jour de la fête du village, une demande de dérogation de déplacement du bureau de vote va être formulée auprès de la Préfecture afin d'installer le bureau de vote dans la petite salle des associations, salle Henri Schuller.

### 2) Indemnité de stage BAFA

Le maire informe les membres du conseil que le centre de loisirs accueille régulièrement des stagiaires au sein de l'équipe d'animation pour effectuer le stage pratique BAFA.

Après avoir délibéré, le conseil

municipal décide d'octroyer une gratification à hauteur de 25 € par jour de stage.

### 3) Organisation de la fête communale

Les rendez-vous sont pris pour les différentes activités : retraite aux flambeaux, feu d'artifice et mise en place pour le repas du dimanche midi.

Les manèges ont validé leur présence.

Les cuisiniers du méchoui et des haricots ont été désignés. Rendez-vous à 5h30 pour le démarrage du feu.

### 4) Convention entre les com- munes de Sept-Sorts et de Sammeron

La Commune de Sept-Sorts va

mettre à la disposition de la Commune de Sammeron un agent technique avec matériels pour réaliser des travaux d'élagage des haies et de chemins sur le territoire de la commune.

Selon la convention, la Commune de Sammeron remboursera à la Commune de Sept-Sorts la part du salaire incluant les charges patronales ainsi que les frais annexes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention et tout document.

### 5) Décision modificative n°2

Les frais d'études suivis de travaux concernant la liaison douce doivent être intégrés à l'inventaire selon ces écritures :

Compte 21538 (041) : + 2016.00 €  
Compte 2031 (041) : + 2016.00 €

### 6) Questions diverses

a) Christian Dupont fait part de la possibilité d'organiser une formation à destination des élus : « Comprendre et gérer un budget municipal pour mieux l'optimiser ».

b) Didier Vuillaume donne lecture d'une carte de remerciements de Madame Catherine Huguenot pour le geste lors des obsèques de sa maman.

## INFO MAIRIE

### TEMPÊTE

Au cours du premier week-end d'août, Sammeron a été une fois de plus confronté à des événements climatiques intenses (pluies violentes sur des périodes courtes, bourrasques de vent...). Aucun dégât majeur n'a été à déplorer, pourtant, une grande quantité d'eau de ruissellement a dévalé le long de la rue de Signet et des arbres ont été déracinés.

Les agents municipaux présents accompagnés de celui de Signy-Signets sont intervenus afin de traiter ces végétaux, en particulier un des trois gros saules sur le plateau d'activités et un arbre tombé d'un terrain communal vers une propriété au 30 rue de Metz.

Des grosses branches sont également tombées sur le chemin de la Marine et la sente de la Messe, entravant la circulation des véhicules et des piétons. Des interventions de la population (habitants et entreprise) ont permis de gérer la situation.

### AIRE DE PIQUE-NIQUE

La municipalité a installé des tables de pique-nique



sur le plateau d'activités et les met à disposition de la population qui peut donc s'installer en famille pour partager des moments conviviaux autour d'un repas ou un BBQ.

À proximité immédiate des tables ont été installées des poubelles pour que les usagers puissent déposer les résidus de repas, cannettes, bouteilles plastique, gobelets et assiettes en carton, serviettes etc. Nous vous remercions donc de faire l'effort de maintenir les lieux en état de propreté.

Comme le soulignent certaines affiches connues, il

semble que vous soyez tous assez musclés pour soulever et porter ces déchets de la table vers la poubelle la plus proche. De même, les bouteilles en verre ne doivent pas être discrètement jetées dans le ru mais emportées vers les containers prévus à cet effet.

Nous attirons également votre attention sur la gestion des braises restantes des BBQ que vous utilisez. Vous devez vous assurer qu'elles sont parfaitement éteintes avant de les jeter dans la nature.

### RENTRÉE SCOLAIRE

C'est aussi la rentrée scolaire pour les parents. Ils étaient nombreux le vendredi 6 septembre dernier pour assister à la réunion publique organisée par le RPI. Il s'agissait de présenter les équipes s'occupant des enfants pour tout ce qui concerne le périscolaire : les transports, les deux cantines (Signy-Signets et Sammeron) et l'accueil de loisirs – à l'intérieur des classes, seules les ATSEM sont sous la responsabilité du RPI.

Pour rappel, le RPI concerne 275 enfants scolarisés : 122 à Sammeron, 80 à Signy-Signets et 73 à Pierre-Levée.

Une aide aux devoirs est aussi assurée (inscriptions sur le portail Famille du RPI à l'adresse suivante : <https://espacefamille.aiga.fr/11698325>).

258 enfants sur les 275 scolarisés sont inscrits à la cantine. Plusieurs tarifs par repas sont proposés selon le quotient familial : 1 €, 4 € et 4,10 €. Le coût réel pour les communes est de 9 € (repas + personnel).

Un dépliant où figure l'ensemble du personnel, soit 22 salariés, dont 5 pour l'accueil de loisirs, sous la responsabilité du RPI a été distribué aux parents. Questions et discussions se sont poursuivies autour d'un petit buffet.

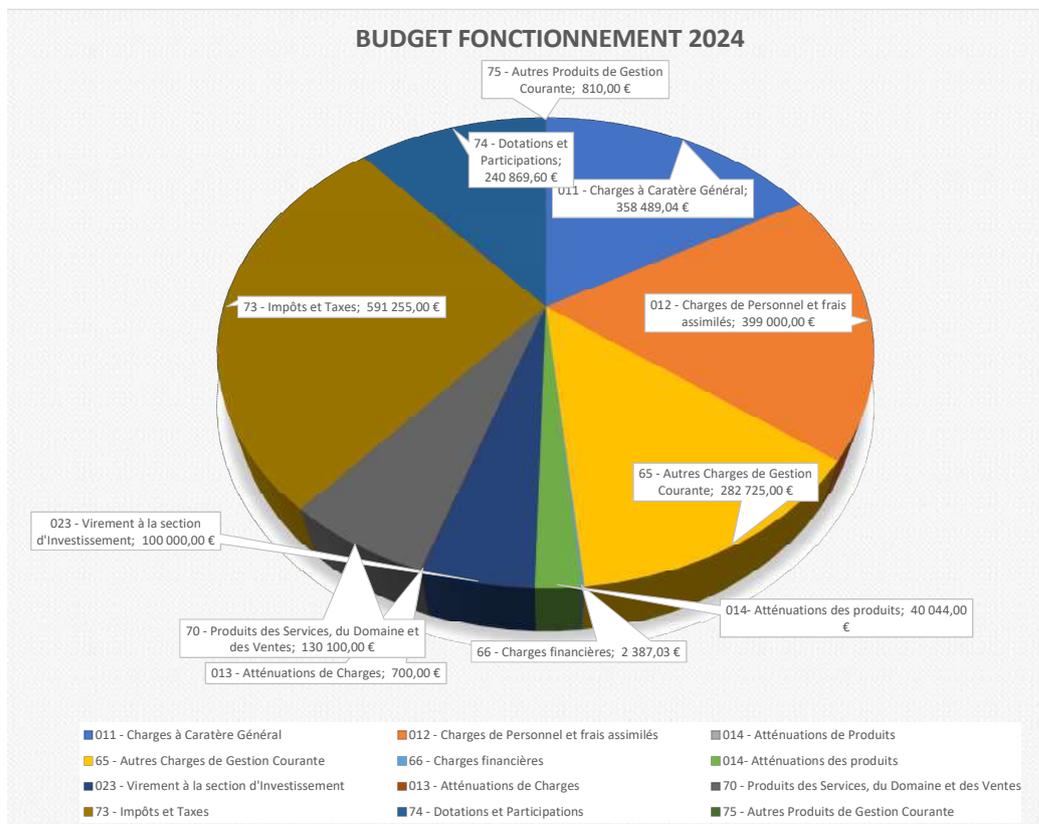
Regroupement Pédagogique Intercommunal  
4 communes : Sammeron, Signy-Signets,  
Pierre-Levée et Sept-Sorts  
Président : Didier Vuillaume  
Secrétaire : Priscille Cabaret

## LE BUDGET COMMUNAL EN QUELQUES MOTS

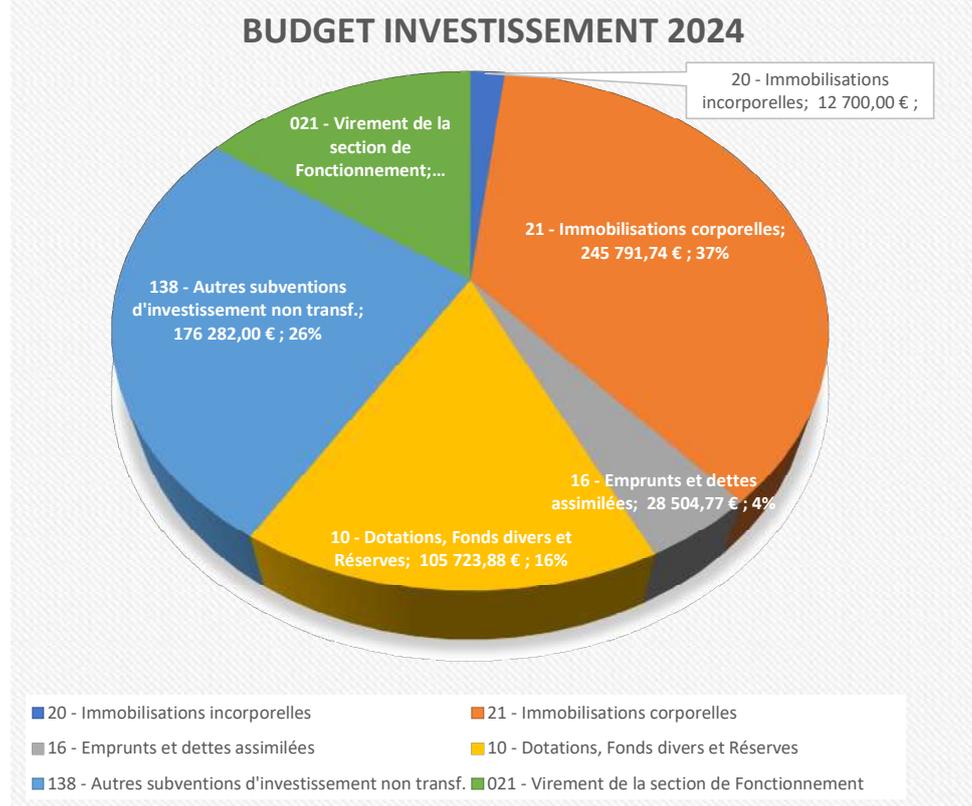
*Comment expliquer un budget, sujet rébarbatif entre tous et pourtant simple.  
Le grand principe c'est le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.*

Le budget de fonctionnement est celui qui sert aux dépenses courantes et quotidiennes et qui est relativement incompréhensible. Ses recettes sont nos impôts, les dotations de l'État et les recettes locales. Quant aux dépenses, ce sont les charges courantes (électricité, gaz, chauffage...) et les charges du personnel. Nous sommes une petite commune sans richesse et donc obligés de faire très attention. Malgré tout, nous mettons l'accent sur nos enfants, le bien-être de chacun et toutes ces activités que l'on trouve normales mais qui ont un coût.

Nous mettons donc un point d'honneur à maintenir tout cela pour avoir un résultat positif et avoir des fonds afin d'alimenter le budget



d'investissement.



C'est en effet avec lui que l'on peut envisager de gros travaux. On se doit de prévoir ces investissements, comme l'aménagement des locaux, l'éclairage public et autres. Pour ce faire, on constitue des dossiers pour avoir des subventions qui permettent ces travaux, et comme on le sait, l'administration est longue... mais on y arrive. Pour les routes, c'est plus difficile car il n'y a aucune aide de personne et les mètres de bitume sont d'un coût phénoménal, donc on répare d'abord.

Voilà en quelques phrases l'essentiel d'un budget d'une petite commune sans richesses qui essaie malgré tout de vous offrir un maximum de qualité de vie au quotidien.

Martine Jupy

## DÉCHÈTERIE

La carte d'accès aux déchèteries s'obtient en faisant une demande sur le site du SMITOM ([www.smitom-nord77.fr](http://www.smitom-nord77.fr)) et en cliquant sur l'icône « demander une carte de déchèterie ».

Cette carte est valable pour toutes les déchèteries du SMITOM : Bailly-Romainvilliers, Coulommiers, Jouy-sur-Morin, Meaux, Monthyon, Nanteuil-les-Meaux, Ocquerre, Saâcy-sur-Marne et Crégy-les-Meaux. Les adresses et les horaires sont sur le site du SMITOM et sur un dépliant disponible en mairie.

Pour plus de renseignements : 01 60 44 40 03

## COMPOSTEUR PARTAGÉ

Ça y est, nous avons mis en fonction le composteur partagé, véritable progrès pour la planète et le futur.

Nous avons encore du chemin à parcourir mais toute avancée est un plus. Très bientôt, on trouvera sur ce site des containers à verre et à carton. Rien de plus simple pour accomplir des gestes éco-responsables.

Un petit geste de chacun ne peut être qu'un progrès pour tous. On compte sur vous.

Martine Jupy

## COMMISSION SOCIALE

À l'initiative et animée par Christian Dupont, maire adjoint de Sammeron, la commission sociale fut créée fin 2020, suite aux difficultés rencontrées par un certain nombre d'habitants. Neuf membres dont six conseillers font partie de cette commission qui est un lieu d'accueil, d'écoute, de dialogue sur toute situation personnelle (sociale, familiale, financière, éducative, handicap, mobilité, aide à la personne, formation, emploi, démarches administratives, isolement...), et destinée à tous. Une orientation est proposée vers un interlocuteur approprié (structures, professionnels, experts), et ceci, en toute confidentialité.

**Bilan des 4 années d'existence :**

- 3 à 4 réunions par an des membres de la commission

- **2 permanences par mois (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi du mois à la mairie, de 10h à 11h, sans RDV)**

- **1 ligne téléphonique : 06 07 74 63 75**

- création d'une plaquette répertoriant tous les numéros utiles pour tout nouveau Sammeronnais (disponible en mairie)

- rencontre avec les responsables de la Maison France Services de la Ferté-sous-Jouarre.

**Personnes accompagnées :**

- 14 Sammeronnais (4 hommes, 10 femmes, moyenne d'âge : 54 ans (allant de 28 à 75 ans))

**Thématiques abordées :** impôts, cessation d'entreprise, logement, factures impayées, violences intra familiales, difficultés financières, travail, problématiques médicales, rapprochement familial, Orientations proposées : Maison France Services, Assistante sociale, Maison des Solidarités de Coulommiers, centre des impôts de Meaux, secrétaires de la mairie, Préfecture du département, France travail, procureur de la République.

Catherine Huguenot

## PLAN LOCAL D'URBANISME

La vie des habitations et des communes est régie par un document, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont le règlement constitue un élément majeur. Il régit les constructions (nouvelles ou évolution des anciennes) au sein de la commune en fonction des zones du territoire (urbaines, agricole, naturelle) et détermine les règles esthétiques des bâtiments (hauteur, ouvertures, toitures, etc).

Le droit qui régit le PLU est réformé régulièrement. La loi SRU (loi Solidarité et Renouvellement Urbain) a été renforcée en 2014 par la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Renouveau) apportant un changement majeur concernant la densification urbaine. La suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) n'oblige plus à subordonner la constructibilité d'un terrain à une surface minimale. Maintenant le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) issu de la loi climat et résilience vient renforcer la protection des espaces agricoles et la limitation de l'étalement urbain.

Le règlement du PLU actuel de la commune est donc en cours d'évolution. Depuis quelques mois, en collaboration avec les services de l'urbanisme de la Communauté d'Agglomération et le cabinet GEOGRAM, la commune travaille sur des modifications du règlement en vigueur depuis 2014, évolutions rendues nécessaires par les différentes lois portant sur le droit de l'urbanisme et pour intégrer des compléments permettant de mieux gérer certains aspects du territoire local.

Dès lors que cette étude sera en bonne voie et soumise aux instances décisionnelles pour avis, le règlement sera soumis à enquête publique en fonction de l'ampleur des aménagements apportés au document. Dans tous les cas, une réunion publique sera organisée pour informer la population des changements, améliorations, compléments apportés à la réglementation locale (zonages, précisions pour la rénovation et la mise en conformité du bâti existant, protection des éléments de patrimoine, aspects développement durable, etc...).

Nous éditerons prochainement un fascicule décrivant et expliquant la modification à venir.

# COMMENT ÇA MARCHE

## HAIES BOCAGÈRES et AGROFORESTERIE



70 % des haies françaises ont été détruites depuis les années 1950. Et le rythme s'accélère depuis dix ans, y compris dans des zones jusque-là préservées. Dans les années 1950, avant le remembrement, il existait 2 000 000 de km de haies, seulement 750 000 km aujourd'hui.

Les haies continuent de subir un déclin de grande ampleur. Pire : le rythme s'accélère depuis la dernière décennie. 10 400 km/an entre 2006 et 2014 et maintenant, chaque année, ce sont environ 23 500 kilomètres de haies qui disparaissent en France.

La tendance n'est pas près de s'inverser : « La disparition et la dégradation des haies sont des conséquences inéluctables de l'évolution de notre modèle agricole, explique le rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), remis au ministère de l'Agriculture en avril 2023. L'intensification des productions, la régression de l'élevage à l'herbe, la baisse constante du nombre d'agriculteurs avec en corollaire l'augmentation de la taille des exploitations ont fait des haies une contrainte pour l'exploitant agricole. »

Pourtant, le déclin de la haie revient à perdre une alliée précieuse face à l'effondrement de la biodiversité et aux conséquences du dérèglement climatique : inondations catastrophiques, sécheresses interminables, pollution de l'eau, canicules étouffantes, autant de catastrophes accentuées par l'arrachage des talus et des haies. À l'heure où le pays se prépare à affronter un réchauffement de +3 °C (voire 4 pour certains spécialistes), préserver les haies est crucial tant pour l'agriculture que pour l'ensemble de la société.

Devant l'ampleur des dégâts, les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique ont lancé le « Pacte en faveur de la haie » afin de parvenir à un gain net du linéaire de haies de 50 000 km à horizon 2030. Le Pacte est doté d'un budget de 110 millions d'euros (en plus des financements existants – PAC, Stratégie Nationale Biodiversité, Agences de l'eau, Région...). Des actions pour rendre opérationnel ce pacte : recherche, sensibilisation, formation, crédits carbone, renforcement des contrôles, création de filières pérennes...

Des débouchés économiques sont donc à retrouver. Historiquement, les haies fournissaient des éléments fort utiles pour la vannerie (saules), manches d'outils, piquets, bois de chauffage, fourrage d'appoint et fruits sauvages pour les animaux.

Aujourd'hui, la valorisation est à retrouver : filière bois-énergie, litière plaquette pour le paillage du bétail et des plantations...une gestion et un entretien des haies qui constituent un revenu complémentaire pour les agriculteurs. À ces débouchés, s'ajoutent plusieurs dispositifs publics qui valorisent le travail d'entretien des haies comme les PSE (Paiements pour Services Environnementaux) ou encore les crédits bas carbone.

À titre d'exemple, un agriculteur/éleveur en Maine-et-Loire entretient 28 km de haies grâce auxquels il touche un revenu complémentaire de 4 500 € pour le bois en bûches, 4 500 € pour le broyé et 36 000 € de PSE.

Pour déployer les différents dispositifs, les administrations peuvent s'appuyer sur de nombreuses associations et sur le sou-

tien technique de Afac-agroforesterie (Association française arbres champêtres et agroforesteries) et sur les Chambres d'Agriculture. Les chasseurs ne sont pas en reste, conscients que la haie est un atout pour le maintien et le développement des populations de gibiers qui participent également à l'équilibre d'ensemble. Les Fédérations départementales s'impliquent souvent dans la sauvegarde et la promotion de la haie.

## Définition

Aussi appelées haies champêtres ou haies vives, les haies bocagères sont des clôtures végétales, souvent linéaires, composées d'une grande variété de plantes locales. Ces arbres, arbustes, arbrisseaux, sous-arbrisseaux et autres végétaux de toutes sortes peuvent évoluer librement sur les parcelles ou faire l'objet d'un entretien régulier. Ces structures végétales qui entourent les terres agricoles présentent de nombreux avantages, dont l'accueil d'une biodiversité particulièrement riche.

## Composition des haies bocagères

Une fois matures, les haies bocagères forment 3 différentes strates. La première est appelée la strate herbacée. Elle est composée généralement d'espèces fleuries, de graminées et de légumineuses. Située au plus près du sol, cette partie est la première à se développer. Au-dessus, la strate arbustive contient des arbustes qui rendent les haies plus larges et touffues. La dernière strate à se développer, qui est aussi la plus haute, est la strate arborée. Elle comporte par exemple des chênes pédonculés, ou encore des frênes communs, essences de haut-jet.

Idéalement, les haies sont plantées sur une zone un peu surélevée appelée talus, ce qui contribue à protéger les sols. Au pied de ces talus, des fossés favorisent le développement vertical des racines pour éviter qu'elles ne s'étendent dans les sols ou n'empiètent sur les cultures voisines.

## Agroforesterie

L'agroforesterie se définit comme l'association d'arbres et de culture ou d'animaux d'élevage dans un même système de production agricole. Les arbres, d'essences forestières ou fruitières, peuvent



Pré-verger

se trouver au sein même d'une parcelle agricole (agroforesterie intraparcellaire) ou en périphérie (cas des haies bocagères), ou encore en peuplement forestier dans lesquels des productions végétales sont récoltées, ou des animaux sont emmenés à pâturer (sylvo-pastoralisme). L'agroforesterie est donc plurielle : c'est une infinité de systèmes agroforestiers, dans lesquels toutes les associations arbres et cultures ou pâtures sont imaginables.

Là encore, des accompagnements sont possibles. Les Chambres d'agriculture, comme d'autres organisations, accompagnent les agriculteurs dans leurs projets agroforestiers, de la conception du projet de plantation d'arbres ou de haies à la valorisation en essence fruitière, bois d'œuvre, bois énergie...

## De nombreux atouts

Aussi bien les haies bocagères que l'agroforesterie présentent des avantages nombreux.

### Soutien à la production agricole

Un gain est observé à l'intérieur des parcelles (jusqu'à 20 %), notamment en raison de son effet brise-vent. Les haies contribuent au bien-être des animaux d'élevage en les protégeant des intempéries et de la chaleur, améliorant ainsi les rendements. Les haies abritent en outre de nombreux auxiliaires de culture qui participent à la lutte

biologique et apportent un certain équilibre entre les espèces d'insectes auxiliaires et nuisibles ou ravageurs. Cette pratique régule ainsi les attaques parasitaires sur les cultures et peut permettre de limiter l'usage des insecticides.

Les haies placées le plus perpendiculairement aux pentes freinent également le ruissellement, limitent l'érosion des sols et protègent les cultures.

Les haies fournissent des matières premières aux usages variés : piquets (châtaigniers), bois d'œuvre, bois de chauffage, litière alternative et fourrage pour les animaux, fruits sauvages...

### Accueil de biodiversité

Les haies sont des boisements linéaires indissociables et en interaction avec les espaces environnants : forêts, prairies, cultures et zones humides notamment. Elles constituent à la fois :

- L'habitat de certaines espèces, zone d'alimentation, repos..., elles maintiennent les équilibres et favorisent notamment la diversité des vers de terre et des communautés de champignons mycorrhiziens, des insectes, des oiseaux...

- Un véritable réseau permettant leur circulation, c'est-à-dire des corridors formant une continuité écologique.

### Préservation et épuration de la ressource en eau et de sa qualité

Un maillage de haies, en bon état, permet d'allonger le trajet de l'eau et de modifier la circulation de l'eau en surface du sol en limitant le ruissellement et en favorisant l'infiltration. Au voisinage des haies, les arbres et arbustes interceptent, avant leur arrivée au sol, une partie des précipitations dont ils modifient la distribution spatiale au sein de la parcelle. De plus, les haies prélèvent une partie des composants (azote, phosphore, potassium...) issus des fertilisants qui diffusent dans l'environnement.

Ainsi, les haies facilitent la dégradation des produits phytopharmaceutiques et leur dénitrification. Elles limitent le transfert de

ces intrants vers les cours d'eau et les nappes souterraines.

### **Atténuation du dérèglement climatique et des épisodes intenses**

Elles réduisent les impacts des évolutions climatiques négatives en régulant la température : limitation du vent et ombrage réduisant les fortes chaleurs pour les animaux, ou les bâtiments notamment d'élevage. Elles permettent un apport de fourrage et de la litière, pouvant compenser le creux estival des prairies dû à la sécheresse mais surtout elles contribuent au piégeage de l'eau :

- Augmentation de la réserve en eau : + 5 à 10 % dans les premières couches du sol,
- Limitation de l'impact des inondations : haies brise-cruie, en particulier situées en travers de pente.

### **Rôle paysager**

Esthétique, patrimonial, propice au tourisme, à la randonnée, le paysage bocager et arboré est attractif et associé à la qualité de vie et au bien-être de la population, et identitaire pour de nombreux territoires français. Ce sont aussi des outils de conservation des espèces ordinaires et locales.

### **En conclusion**

Élément-clef de la transition agroécologique, les haies (et plus largement l'agroforesterie) sont un atout majeur pour l'agriculture, ainsi que la préservation de la biodiversité et des paysages. Elles offrent tous ces bénéfices lorsqu'elles sont pleinement fonctionnelles : amélioration de la production agricole, atténuation des

effets du changement climatique, captage et stockage du carbone, épuration de l'eau, lutte contre l'érosion des sols... Au cœur des paysages ruraux et du fonctionnement des écosystèmes agricoles, les haies et les arbres rendent de nombreux services à nos sociétés.

Son utilité n'est plus à démontrer. Il est urgent que la filière s'établisse durablement en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs concernés.

Jean-Jacques Huguenot

Références pour cet article : avis du CNTE (Conseil National de la Transition Ecologique) transmis au Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. 6<sup>e</sup> rapport du GIEC. INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement). Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire. Office français de la biodiversité. <https://chambres-agriculture.fr>

## **HISTOIRE LOCALE**

### **HISTOIRES DE ROUTES - 2<sup>e</sup> partie**

#### **Atlas de Trudaine**

Daniel-Charles Trudaine, directeur des Ponts et Chaussées, créé en 1744 un Bureau des Dessinateurs pour centraliser l'ensemble des plans, notamment ceux parvenus de province. Ces cartes en couleurs réalisées entre 1745 et 1780 forment un atlas dit «de Trudaine» conservé aux Archives Nationales. C'est le premier maillon d'un processus qui aboutit à la restauration et à la mutation du réseau routier sous le règne de Louis XV. Ces plans permettent alors de définir la durée des travaux de corvée et d'établir le coût des aménagements, qui sont ou non validés par le roi.



*La route royale de Paris jusqu'en Allemagne traversant Sammeron*

Ce réseau était composé de routes dites «royales» qui devinrent «nationales» à la Révolution, «impériales» sous Napoléon Bonaparte, de nouveau «royales» à la Restauration, redevenues «impériales» sous Napoléon III et définitivement «nationales» à l'avènement de la III<sup>e</sup> République. Enfin, pas tout à fait puisqu'un grand nombre de ces routes «nationales» ont été tronçonnées pour devenir «départementales».

#### **Les routes royales**

Les nouveaux tracés tentent de redresser les sinuosités des anciennes routes, à la recherche du chemin le plus court et le plus droit possible. Les ingénieurs veulent retrouver la rectitude des voies romaines. Cette logique présente plusieurs avantages, elle raccourcit les trajets et les rend moins dangereux par la suppression des virages tout en simplifiant les travaux de construction. Dans les régions peu accidentées, on trouve encore aujourd'hui ces fameuses lignes droites intermi-

nables. Presque rien n'arrête la rectitude et même dans les montagnes on essaie de conserver de longues sections rectilignes tout en s'adaptant aux exigences du relief. Les ruisseaux sont enjambés par de solides ponts de pierre, les propriétés et les champs labourés sont traversés sans aucune distinction. On évite le plus souvent les villages et certaines petites villes en les desservant par un embranchement.

Les routes allaient ainsi de ville en ville, les coudes et les carrefours étant parfois soulignés par des ronds-points ou des demi-lunes. Certains d'entre eux furent même ornés au centre par une «Pyramide» ou par un «Obélisque» comme à Fontainebleau.

Quant aux contestations des propriétaires, elles sont réglées en partie par l'indemnisation en terres récupérées sur les anciennes routes désaffectées.

Les routes royales de première classe avaient une emprise de 60 pieds de largeur (19.50 m), voire



Les bornes militaires sur la RD 603. De Trilport à Sammeron, bornes 26 à 29 (Fleursde lys martelées)

pour certaines 72 ou même 84 pieds. La chaussée était empierrée ou pavée dans le meilleur des cas, sur une largeur relativement étroite de 15 pieds (4.87 m). Les courriers du Roi et les voitures de la Poste aux lettres avaient obligation, de jour comme de nuit, de marcher au galop entre chaque relais. Ils tenaient ainsi «le haut du pavé», en priorité sur les voitures de la Poste aux chevaux (voyageurs) ou des messageries et autres rouliers, qui n'avaient droit que de marcher au trot ou au pas.

### Nationale 3

Sortant de Paris par la Porte de Pantin, elle traverse toute la Seine-et-Marne d'ouest en est à partir de Villeparisis pour atteindre l'Aisne.

L'atlas de Trudaine décrit une Grande route de Paris en Allemagne par Meaux et La-Ferté-sous-Jouarre, dite aussi «Route d'Allemagne» qui sera construite par étape entre 1757 et 1765.

Devenue Route Impériale de 1<sup>re</sup> classe n°4 en 1811, puis Route Royale n°3 à la Restauration en 1824 avant de devenir Route Nationale n°3. De nos jours, elle n'a conservé sa qualité de «nationale» seulement jusqu'à Meaux, pour devenir ensuite la «départementale» 603, puis 402 après La Ferté-sous-Jouarre et D 969 en entrant dans la Marne.

### Les bornes milliaires royales

Le bornage des routes royales s'est avéré nécessaire, à la fois pour l'entretien des chaussées, mais aussi à l'usage des postillons et autres cochers, pour la connaissance des distances entre villes, le repérage des relais de poste et la tarification des services.

Les Ponts et Chaussées ont placé le long de ces routes des bornes en pierre toutes les 1000 toises (=1,949 km) depuis un point 0 situé sur le parvis de ND de Paris. Elles portent gravées, le nombre de milliers de toises depuis Paris. La lieue de poste, qui était alors utilisée pour mesurer les grandes distances routières, valant 2000 toises, ces nouvelles bornes furent aussi appelées bornes de demi-lieues. Aucune erreur grossière d'espacement entre bornes successives n'a été décelée sur les 250 retrouvées.

Ce sont les nombreux tailleurs de pierre locaux qui participent à la mise en œuvre des chantiers qui prennent part à la fabrication des pavés et encadrent les poseurs. Ce sont eux aussi qui taillent et posent les bornes milliaires qui jalonnent les routes.

La présence de ces bornes est due à l'initiative des Généralités, à commencer par celle de Paris. Pour les autres Généralités, le positionnement du bornage a été tributaire du mesurage amont depuis Paris.

En pierre, d'un seul tenant, la borne milliaire (BM) se compose d'un imposant fût cylindrique légèrement effilé vers le haut. Le bas est souvent constitué d'un bloc plus ou moins bien équarri, en-

foncé et grossièrement maçonné dans le sol. Le tout représente un volume d'au moins un demi-m<sup>3</sup> et un poids bien plus élevé qu'une tonne. La borne milliaire comporte, faisant face à la route : en haut du fût, l'indication gravée des milliers de toises de la distance depuis Paris, et juste au-dessous, une fleur de lys en relief dans un ovale, marquant ainsi la qualité royale de la route, construite et entretenue sur le budget de l'administration centrale.

Les bornes milliaires sont toujours placées sur la gauche de la chaussée, en tournant le dos à Paris, leur pose varie d'une Généralité à l'autre. Absence dans certaines généralités (Chalons), positionnées à droite dans d'autres (généralité de Poitiers). Le nom donné à certains lieux-dit semble refléter la présence d'une de ces bornes, c'est le cas par exemple de la «Haute Borne», autour de la BM 31, à l'entrée de La Ferté-sous-Jouarre sur la RD 603.

Dans les villes et villages, certaines bornes ont été encastrées dans un mur ou dans la façade d'une maison riveraine, soit dès son positionnement initial, soit lors d'une construction ultérieure. Cas par exemple des BM 32 à La Ferté-sous-Jouarre.

Plus de 250 bornes milliaires sont répertoriées, dont 130 dans le seul département de Seine-et-Marne.

Les bornes milliaires portaient toutes une fleur de lys. À la Révolution, un décret de la Convention incita les citoyens à faire disparaître toutes traces de royauté. Les fleurs de lys furent alors souvent martelées, laissant l'ovale vide de



Sammeron : borne 30 au 44 rue de Metz

quelques bornes milliaires ont conservé leur fleur de lys (BM 31 sur RD 603).

Mais parfois, sur certaines bornes milliaires, l'emblème royal est remplacé dans son ovale par un bonnet phrygien en relief. Mais, les itinéraires dotés de bornes à bonnet phrygien sont tous à caractère secondaire et on n'y rencontre aucune borne à fleur de lys ; à contrario, aucune borne à bonnet phrygien n'est répertoriée sur les grands itinéraires dotés de bornes à fleur de lys. Quelques-unes furent placées à la période révolutionnaire puis leur installation fut reprise à la restauration. Elles furent abandonnées avec l'adoption définitif du système métrique et le bornage kilométrique (vers 1853).

## La toise et le mètre

L'adoption, par le décret de l'Assemblée nationale Constituante du 26 mars 1791, de la longueur du quart du méridien terrestre comme base du nouveau système de mesures, dont le mètre devait en être la dix-millionième partie, allait nécessiter d'importantes mesures géodésiques.

Après la fin des mesures et des calculs de Delambre en 1798, la valeur de la distance du pôle boréal à l'équateur fut arrêtée à 5 130 740 toises et donc le mètre à 0,5130740 toise. La longueur définitive du mètre fut ainsi définie par la loi du 19 frimaire an VIII (10 décembre 1799). Cette loi fixait ainsi le rapport inverse : 1 toise = 1,9490366 mètre.

L'espacement des bornes milliaires est donc théoriquement d'un peu plus de 1949 mètres. Cet espacement a été contrôlé par des mesures le 24 juin 1997 en Seine-et-Marne au moyen des satellites artificiels de la constellation GPS. Sur 5000 toises la mesure a donné 9 744,98 m soit 4 999,90 toises soit un écart d'une vingtaine de centimètres.

Un résultat parfait qui rend admiratif devant la précision d'implantation des bornes milliaires, il y a plus de 200 ans.

J-Jacques Huguenot

Sources : Atlas de Trudaine - Archives Nationales, Georges Reverdy - L'histoire des routes de France du Moyen-âge à la Révolution (Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées 1997), Jean Mesqui - Les routes royales et leurs bornes milliaires



De Sammeron à La Ferté-sous-Jouarre : borne 31 vers la Haute-Borne, borne 32 en face de l'école des petits meuliers

## MICRO-FOLIE SAMMERON

### NUIT DES ÉTOILES

Pour son deuxième événement, la Micro-Folie Sammeron a le plaisir de vous convier à une Nuit des étoiles exceptionnelle, le 25 octobre, en collaboration avec le club d'astronomie Uranie de Trilport.

- 20h00 : Accueil convivial à la salle polyvalente de Sammeron. Chacun est invité à apporter un plat à partager.  
- 21h00 : Observation des étoiles, si le temps le permet. Munis de télescope, nous explorerons le ciel nocturne et découvrirons les merveilles de l'univers.

La Micro-Folie sera présente tout au long de la soirée pour vous offrir un voyage fascinant dans l'espace et à travers les œuvres d'art de son musée numérique.

Tous les secrets de la Micro-Folie dévoilés en page suivante.



# MICRO-FOLIE SAMMERON



Les Micro-Folies sont des espaces culturels numériques qui visent à rendre l'art et la culture accessibles à tous, partout en France et au-delà. Initiées par le ministère de la Culture en partenariat avec La Villette, elles

offrent de nombreux avantages et possibilités pour les collectivités, les artistes et le grand public. Voici une explication détaillée des différents avantages et possibilités qu'offrent les Micro-Folies :

## Accès à une collection numérique

- Musée numérique : le cœur des Micro-Folies est le musée numérique, qui donne accès à une collection exceptionnelle de chefs-d'œuvre issus des plus grands musées français (Louvre, Centre Pompidou, Musée d'Orsay, etc.). Cela permet à un large public de découvrir des œuvres d'art sans avoir à se déplacer.
- Diversité des contenus : le musée numérique propose des expositions thématiques variées, des œuvres d'art classique aux créations contemporaines, en passant par la science, l'histoire et bien d'autres disciplines.

## Médiation culturelle

- Supports pédagogiques : les Micro-Folies offrent des outils éducatifs pour les écoles, permettant d'organiser des visites virtuelles adaptées aux programmes scolaires, ainsi que des activités ludiques pour les enfants et les jeunes.
- Ateliers créatifs et éducatifs : elles peuvent accueillir des ateliers qui favorisent l'apprentissage de l'art, de la science ou de la technologie, avec des outils interactifs et des ressources pédagogiques.

## Accessibilité et inclusion

- Accès pour tous : les Micro-Folies sont conçues pour être accessibles à tous les publics, y compris ceux vivant en milieu rural ou dans des quartiers éloignés des grands centres culturels.
- Gratuité : les activités proposées par les Micro-Folies sont souvent gratuites, ce qui élimine la barrière financière à l'accès à la culture.

## Espaces modulables

- Lieu de rencontre : les Micro-Folies sont des espaces polyvalents où peuvent se dérouler des événements culturels, des conférences, des projections de films et d'autres activités communautaires.
- FabLab : certaines Micro-Folies intègrent un FabLab,

un espace dédié à la fabrication numérique où les visiteurs peuvent créer des objets avec des imprimantes 3D, des découpeuses laser et d'autres outils numériques.

## Soutien aux artistes locaux

- Exposition et diffusion : elles servent également de plateforme pour la diffusion des œuvres d'artistes locaux, qui peuvent y organiser des expositions ou des performances.

## Réseau national et international

- Partage d'expériences : les Micro-Folies font partie d'un réseau national, ce qui permet de partager des ressources, des programmes, et des expériences entre les différents sites.
- Extension à l'international : ce concept commence à s'exporter à l'étranger.

## Dynamisation des territoires

- Animation culturelle : en apportant une programmation régulière dans des zones souvent sous-équipées en infrastructures, les Micro-Folies dynamisent la vie locale.
- Attractivité territoriale : elles contribuent à renforcer l'attractivité des territoires en offrant une offre culturelle diversifiée et de qualité.

## En résumé

Les Micro-Folies sont des outils polyvalents qui démocratisent l'accès à la culture, tout en soutenant l'éducation, la création artistique et l'inclusion sociale. Elles représentent une innovation majeure pour renforcer le lien entre les citoyens et la culture, quel que soit leur lieu de résidence.

## Les projets à Sammeron

- Nuit des étoiles : 25 octobre
- Exposition Jean-Marc Robbé : 9, 10 et 11 novembre
- Inauguration officielle : date à venir
- Préparation de la sortie des aînés au musée Camille Claudel : date à déterminer



*L'Implorante*, de Camille Claudel. Musée de Nogent-sur-Seine

# SAMMERON FESTIF

## LA FÊTE DU VILLAGE



Après une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice noyés sous la pluie le samedi, le soleil s'est levé le lendemain pour le traditionnel méchoui, particulièrement délicieux cette année comme les autres années.

## SOIRÉE D'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES

La première rencontre autour des Micro-Folies a été un véritable succès, marquée par la retransmission en direct de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Organisée dans la salle des fêtes, cette soirée a rassemblé de nombreuses personnes venues partager ce moment exceptionnel dans une ambiance des plus conviviales.

Sans la moindre goutte de pluie pour perturber l'événement, les participants ont pu apprécier ensemble la grandeur de cette cérémonie, confortablement installés dans la salle. Ce qui a rendu la soirée encore plus spéciale, c'est la diversité des plats apportés par chaque famille. Les tables étaient garnies de mets variés, représentant les différentes origines et traditions culinaires des participants. Ce partage a permis de tisser des liens et de créer une atmosphère chaleureuse et accueillante.

Les sourires, les discussions animées, et l'excitation palpable lors de chaque moment fort de la cérémonie ont fait de cette soirée une réussite totale. Cette première rencontre autour des Micro-Folies a non seulement permis de suivre un événement mondial majeur, mais aussi de renforcer le sentiment de communauté et de partage entre les habitants.



*Les bateaux des délégations de chaque pays sur la Seine*

En somme, cette soirée restera dans les mémoires comme un moment de convivialité et de célébration collective, donnant le coup d'envoi à d'autres rencontres tout aussi prometteuses à venir.

## INTERVILLAGES



Félicitations à l'équipe de Changis-sur-Marne qui remporte la médaille d'or et à tous les courageux participants qui ont affronté une température élevée pour la saison. Notre équipe sammeronnaise a fini à la quatrième place. Bravo à nos jeunes.

## BROCANTE

Le dimanche 8 septembre dernier a eu lieu la brocante annuelle de Sammeron, avec toujours le même succès.



La voilà, résumée en chiffres :

- Plus de 60 exposants
- Plus de 500 mètres linéaires d'exposition
- 10 gouttes de pluie
- 90 % de temps ensoleillé
- 10 bénévoles pour assurer le bon déroulement de la journée
- 1 nouvelle équipe de la section jeunes (SVL) responsable de la structure gonflable plébiscitée par les enfants
- 3 poneys des Ecuries de Rubis (Sammeron) pour offrir un baptême d'équitation aux novices ou une promenade pour les plus aguerris
- 1 charrette faisant le tour des exposants le matin pour la vente de cafés, thés, viennoiseries et tickets de restauration
- 100 kg de frites
- 10 kg de viande
- 5 sacs de 15 kg de charbon de bois
- 50 tartelettes et flans

En amont et en aval :

- La veille, installation de 11 h à 19 h
- Gardiennage de nuit
- Dimanche, arrivée des bénévoles à 5 h
- Clôture après nettoyage et rangement à 19 h

Un grand merci aux 10 bénévoles de SVL.

# CENTRE DE LOISIRS

## UN ÉTÉ BIEN REMPLI



Cet été, l'accueil de loisirs a été le théâtre de nombreuses aventures et découvertes pour les enfants, qui ont largement profité des activités variées proposées. Le programme a été riche en sorties et en moments inoubliables, permettant à chaque participant de vivre des vacances pleines de joie et de nouvelles expériences.

Parmi les moments forts de l'été, les sorties ont été particulièrement marquantes. Les enfants ont pu s'essayer à l'accrobranche, une activité qui a mêlé adrénaline et dépassement de soi, tout en profitant de la nature. La visite du Musée de l'Air et de l'Espace a, quant à elle, offert une immersion fascinante dans le monde de l'aviation et de l'exploration spatiale, suscitant curiosité et émerveillement.

Le Zoo du Bois d'Attilly a également été une destination prisée, où les enfants ont pu découvrir la diversité du règne animal tout en partageant des moments de complicité entre amis. Une autre aventure les a conduit à construire des cabanes dans les bois, développant leur créativité et leur esprit d'équipe.

Les journées ont été rythmées par des jeux de piste palpitants, des rencontres enrichissantes, des jeux d'eau rafraîchissants, et des balades à vélo qui ont permis aux enfants de se dépenser tout en s'amusant. Les pique-niques en plein air ont ponctué ces journées, offrant des moments de détente et de convivialité bien mérités.

Cet été à l'accueil de loisirs restera gravé dans les mémoires des enfants, qui ont non seulement découvert de nouveaux horizons, mais ont également tissé des liens forts avec leurs camarades. Ce programme estival a permis à chacun de s'épanouir et de profiter pleinement de ses vacances, en attendant déjà avec impatience les prochaines aventures.

## FOYER GINKGO ET ACCUEIL DE LOISIRS

Cet été, deux moments privilégiés ont marqué la vie des résidents du foyer Ginkgo et des enfants de l'accueil de loisirs, offrant des instants de partage riches en émotions et en découvertes.

La première rencontre s'est déroulée autour d'un grand goûter, où résidents et enfants se sont rassemblés pour partager non seulement des gourmandises, mais aussi des rires et des jeux. Ce moment convivial a permis à chacun de tisser des liens dans une atmosphère chaleureuse et détendue. Les échanges ont été enrichissants, témoignant de la complicité qui peut naître entre des générations différentes.

Le deuxième rendez-vous a été une sortie commune au zoo du Bois d'Attilly. Cette journée a permis aux participants de découvrir ensemble la beauté du monde animalier. Les rires des enfants et les sourires des résidents ont résonné tout au long de cette visite, rendant cette sortie inoubliable pour tous.



Ces rencontres ont non seulement rapproché deux générations, mais ont aussi permis de créer des souvenirs qui, nous l'espérons, seront le point de départ de nombreuses autres aventures partagées à l'avenir. Le succès de ces échanges nous laisse espérer que d'autres moments de convivialité pourront être organisés, renforçant encore les liens entre le foyer Ginkgo et l'accueil de loisirs.

## C'EST MA PREMIÈRE RENTRÉE

Comme chaque année, le projet « C'est ma première rentrée », organisé par l'accueil de loisirs en partenariat avec la crèche « La Petite Ourse » et les assistantes maternelles de Sammeron, a réuni plus d'une vingtaine d'enfants qui font leur entrée à l'école pour la première fois.



Ce moment, d'une grande importance, a permis aux jeunes élèves de découvrir la cour, l'accueil de loisirs, la salle de restauration collective, ainsi que tout le personnel impliqué dans leur éducation partagée. Ces découvertes ont eu lieu quelques jours avant la grande aventure de la rentrée scolaire, afin de préparer les enfants à cette étape cruciale de leur vie.



Dimanche 22 septembre, 48 courageux bénévoles ont participé au nettoyage annuel du village.

Une mention spéciale est décernée aux fumeurs qui ont permis de collecter, jusque dans le jardin public, un nombre incalculable de mégots.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de SVL s'est tenue le 28 septembre, la majorité des sections étaient représentées et quelques bénévoles étaient présents.

Les bilans moraux et financiers ont été donnés. Il en découle une année encore bien remplie d'activités et d'évènements.

Une section a dû être mise en sommeil et une autre a été reprise. En effet la section jeune va être de nouveau en action.

Et des nouveautés pour La Section Fitness et danse. 3 nouveaux créneaux sont programmés le mercredi après-midi avec de la baby-gym pour les 3-5 ans, de la danse et du multisports pour les 6 ans et plus ; le jujitsu déplacé le vendredi accueille également une session adulte.

L'association SVL est toujours en quête de bénévoles, si vous souhaitez nous rejoindre contactez-nous par mail : sammeronvielocale77260@gmail.com

Le conseil d'administration se tiendra le 11 octobre pour l'élection du bureau SVL et la préparation du calendrier 2024-2025, surveillez vos boîtes aux lettres, il sera distribué en fin d'année.

### Road Trip de Noël dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024

Comme l'an passé, l'association Scott & Co organise la collecte de jouets neufs pour les apporter à l'un des sites du Grand Hôpital de l'Est Francilien (GHEF).



Pourquoi des jouets neufs ? La protection immunitaire des enfants malades est très souvent affaiblie et les hôpitaux n'acceptent pas les jouets d'occasion.

Environ 300 motards passeront le 1<sup>er</sup> décembre vers 12h45, et viendront récupérer à la mairie les jouets collectés.

Nous comptons sur votre générosité pour offrir aux enfants hospitalisés un moment de réconfort et de joie.

## AGENDA

25 octobre		Nuit des étoiles
30 octobre 19h50		Relais de la flamme sacrée
11 novembre, 14h30		Cérémonie au monuments aux morts
9, 10 et 11 novembre		Exposition Jean-Marc Robbé
24 novembre		Loto, salle des fêtes
1 <sup>er</sup> décembre		Road Trip de Noël
13 décembre		Soirée opéra : «Cendrillon» de Jules Massenet
14 décembre		Arbre de Noël
25 janvier 11h00		Cérémonie des vœux
25 janvier 20h30		Nuit de la lecture

## ÉTAT CIVIL

### Mariages

**Ewen Renot et Ilona LEMOYNE**

le 13 juillet

**Frédéric RIEDINGER et Aurélie BARREAU**

le 21 septembre

**Jonathan JUPY et Aurélie STADELMANN**

le 21 septembre

**Angel MORUNO et Corinne MATTIUZ**

le 28 septembre

### Décès

**Danielle KUPCZAK** le 20 juin 2024

**Bernard NESSON** le 22 juin 2024

**Daniel RIGOT** le 28 juillet 2024

**René KAWALA**, août 2024

**Viviane JAFFREZIC** le 1<sup>er</sup> octobre 2024

# HOMMAGES

*En l'espace de deux jours, nous avons perdu deux grandes personnalités de Sammeron : Danielle Kupczak et Bernard Nesson. Le maire, Didier Vuillaume, leur rend hommage.*

## **Danielle,**

Il est encore difficile pour nous de réaliser que tu nous as quittés. L'annonce de ton décès a créé une véritable onde de choc dans le village.

Connue de tous, appréciée par tous, chacun, sidéré, évoque ton large sourire - ta marque de fabrique - pour se raccrocher à ton souvenir, et garder une image positive d'une personne rayonnante. En effet, Danielle, ta sérénité, ta bienveillance, ton empathie, ta gentillesse irriguaient tes relations avec les autres ; tu es vraiment une belle personne, une très belle personne. Ici, je me contenterai d'évoquer ton rôle de femme publique au sein de notre commune, comme celui de Bernard qui a été ton adjoint, et qui vient également de nous quitter. Triste ironie du sort qui nous plonge dans le deuil et la tristesse de devoir nous séparer de vous deux.

30 ans de conseil municipal, 3 mandats de maire adjoint auprès de Pierre Rigault. Au cours de ces années (1983-2014), tu n'as pas ménagé ta peine pour faire de Sammeron un village où il fait bon vivre. Au côté de Pierre, tu as œuvré sans relâche pour le bien-être de nos concitoyens. Comme me le rappelait Pierre, tu savais avec bienveillance et une certaine bonhomie, régler les conflits (que tu détestais par ailleurs), là où Pierre n'arrivait pas à le faire avec fermeté. Et au final, tu disais avec un grand sourire : « Bon maintenant, ça suffit, tout va bien, on n'en parle plus, et basta ! »

Tu as également géré avec efficacité la reprise du Centre de Loisirs par le CCAS, et de ce fait permis sa continuité ; c'est aujourd'hui un lieu incontournable pour les enfants des jeunes familles sammeronnaises et celles du RPI. En tant que maire, tu as construit un contrat rural qui a abouti à la rénovation de la mairie et des extérieurs de l'église, la création du jardin public pour les jeunes enfants, l'aménagement de la première tranche de notre plateau d'activité.

J'ai été ton adjoint lors de ce mandat, avec Jean Freyri et Bernard. Nous avons toujours su travailler en bonne harmonie ; jamais de conflit entre nous, des discussions franches. Tu savais insuffler à ton équipe et aux agents communaux une envie de travailler dans la bonne humeur et le respect de tous. Quand tu as quitté tes fonctions, tu venais régulièrement nous voir, toujours avec ton sourire et un mot gentil pour tous.

Je n'évoquerai pas tes autres activités dans de nombreuses associations ; je me contenterai d'en citer quelques unes : chorale, gym, grognards, danse...

Merci Danielle pour ton action. On aurait aimé te garder encore longtemps mais c'est ainsi... Nous garderons au fond de notre cœur ton souvenir.

Avant de te dire adieu, je dédie à notre star un extrait de la chanson « Mon amie la rose » d'une autre star, Françoise Hardy, ta contemporaine.

On est bien peu de chose et mon amie la rose est morte ce matin/La lune  
cette nuit a veillé mon amie/Moi en rêve j'ai vu, éblouissante et nue/Son  
âme qui partait bien au delà des nues et qui me souriait/Croit celui qui peu  
croire, moi j'ai besoin d'espoir, sinon je ne suis rien./Ou bien si peu de chose,  
c'est mon amie la rose qui l'a dit hier matin.

Adieu Danielle et merci encore.

## **Bernard,**

Au cours de cet éloge, je ne vais aborder que le côté « homme public ». Ce n'est qu'un pan de ta personnalité, tant tu avais de multiples facettes.

Un homme merveilleux, très très attachant ; proche de tous, au service de la collectivité, parfois fantasque et imprévisible... ce qui faisait ton charme.

Je me contenterai de rappeler quelques activités dans lesquelles tu t'es investi pour le bien être de tous.

Tout d'abord tu as été maire adjoint de 2001 à 2014. 13 ans ! Au côté de Danielle, alors adjointe de Pierre Rigault, et qui fut ensuite ta maire. L'ironie du sort est que vous nous quittez tous les deux au même moment, rendant notre deuil encore plus dur. Ensuite, verbicruciste, rédacteur en chef du « Petit Sammeronnais », et son imprimeur pendant un temps, tu y as participé jusqu'au dernier moment. Tu tenais absolument à écrire un article dans le dernier numéro qui vient de paraître (et que tu as vu), avec, bien sûr, ta grille de mots croisés.

Photographe quasi officiel de la commune : tu avais soin d'être présent à toutes les manifestations pour en saisir les clichés les plus marquants, mais aussi les plus drôles.

Père Noël !! tu as marqué toute une génération de jeunes Sammeronnais ; en les regardant, tu me disais : « Regarde comme ils sont contents, cela me remplit de bonheur ».

Membre actif des Cheveux d'Argent ; un fidèle, agitateur d'idées, parfois un peu râleur.

Cuisinier pour la fête du village : haricots et méchoui... quel dévouement ! Et bon ripailleur à l'occasion, dans le pur esprit rabelaisien.

À ce stade de mon discours, je devine ta pensée, et tu me diras, un brin malicieux à l'instar de Cyrano de Bergerac : « C'est un peu court, jeune homme, c'est peu de choses que tout cela. » Alors, oui, admiratif, je dirai : « Bernard, c'est un pic, un roc, un cap, que dis je... un océan ! »

Un seul regret : tu aurais tant aimé être, présent à la fête à Sammeron, entouré des tiens ; et en faisant le méchoui, je me souviendrai toujours de tes paroles : « Nom de d'là, Didier, mets du beurre, du beurre ! »

Bernard, nous sommes profondément touchés. Tu nous manques déjà, mais je sais que de là-haut, tu nous regardes et tu dis à ta bien aimée Christiane : « On n'est pas bien ici ? Là-haut c'est formidable, c'est merveilleux ! »

Adieu Bernard, Sammeron te dit merci pour tout.